

Communiqué de presse

Paris, le 25 mars 2026

La Fondation des Hôpitaux et la Fondation MNH lancent la 2ème édition du Prix Santé des Soignants

Fortes du succès de la première édition, la Fondation des Hôpitaux et la Fondation MNH reconduisent le Prix Santé des Soignants et lancent officiellement son édition 2026. Ce prix vise à soutenir et à valoriser les initiatives portées par des soignants en faveur de la santé physique et mentale de leurs pairs, en mettant en lumière des projets concrets améliorant le bien-être et les conditions de travail des professionnels du soin et de l'accompagnement.

Lancé en octobre 2024, le Prix Santé des Soignants s'est rapidement imposé comme un rendez-vous de référence pour valoriser l'engagement des soignants. Après une première édition saluée pour la qualité et la diversité des projets présentés, **la seconde édition a été annoncée le 25 mars 2026 à Paris, à l'occasion du Salon Infirmier**, en présence d'Anne Barrère, Vice-Présidente de la Fondation des Hôpitaux, et de Philippe Denormandie, Délégué Général de la Fondation MNH.

Les soignants s'investissent avec détermination pour prévenir, soigner et accompagner les patients. Leur engagement est indispensable à la solidité et à la continuité de notre système de santé. Pourtant, leur exercice professionnel est souvent marqué par des contraintes fortes, ayant des effets notables sur leur santé. Face à ces réalités, la Fondation des Hôpitaux et la **Fondation MNH renouvellent leur partenariat pour poursuivre, à travers cette deuxième édition, leur engagement commun en faveur de ceux qui nous soignent.**



Un prix ouvert à tous les professionnels du soin

Le Prix Santé des Soignants s'adresse à tous les professionnels du soin et de l'accompagnement, quels que soient leur métier et leur mode d'exercice, salarié ou libéral. **Il valorise des initiatives concrètes, durables et reproductibles, visant à améliorer la santé physique et mentale des soignants, que ce soit par la prévention des troubles physiques, l'amélioration des conditions de travail, la réduction des risques professionnels ou le soutien à la santé mentale.** Il contribue également à faire connaître des projets inspirants et à favoriser le partage de bonnes pratiques au sein des équipes. Les lauréats 2025 ont récompensé :

- L'équipe de **l'Hôpital Foch pour son projet de Centre Prévention & Travail**, offrant aux 2 300 professionnels et étudiants de l'hôpital une prise en charge médicale pluridisciplinaire et des ateliers collectifs, gratuits, confidentiels et accessibles sur le temps de travail.
- **Valérie JARNO, aide-soignante à l'EHPAD Ty Noal en Bretagne** a également été récompensée par la distinction individuelle pour l'organisation d'actions faites par et pour le personnel, avec des activités autour de la nutrition, du mouvement et des moments conviviaux qui favorisent la cohésion, la santé mentale et le bien-être.

Deux distinctions, pour refléter la diversité des initiatives

Afin de refléter la diversité des initiatives, le Prix Santé des Soignants distingue deux catégories :

La distinction individuelle récompense l'engagement exemplaire d'un soignant, quel que soit son métier et son mode d'exercice. La candidature devra être portée par une personne tierce, soignante en fonction également, qui témoignera des actions de son collègue. Le lauréat bénéficiera d'une dotation de 10 000€, destinée à soutenir un projet d'intérêt général contribuant à l'amélioration de la santé des soignants.



En savoir plus :
fondation-mnh.fr/etre-soutenu-par-la-fondation

La distinction collective s'adresse à un projet porté par une équipe, en établissement sanitaire ou médico-social, ou dans un cadre associant des professionnels de santé libéraux. L'équipe lauréate pourra bénéficier d'un cofinancement jusqu'à 50 % du projet, dans la limite de 50 000€, afin d'accompagner son déploiement ou son essaimage.



En savoir plus :
<https://appel-a-projet.fondationhopitaux.fr/>

Dépôt des candidatures :

Avant le 4 juin 2026 sur le site de la Fondation des Hôpitaux ou de la Fondation MNH

Webinaire de présentation du Prix :

Le 2 avril 2026 à 16h en s'inscrivant et se connectant [en cliquant ici](#)



À PROPOS DE LA FONDATION DES HÔPITAUX

Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation des Hôpitaux a vocation à faire de l'hôpital un véritable lieu de vie pour les personnes hospitalisées, les aidants et les soignants. En 2021, face à l'engagement sans relâche des soignants, la Fondation des Hôpitaux a lancé le programme **Aux côtés des soignants** pour leur offrir un soutien concret et durable au cœur des hôpitaux. Depuis sa création, la Fondation a accompagné 18 954 projets au sein des hôpitaux français, pour 213 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Pour en savoir plus : fondationhopitaux.fr

À PROPOS DE LA FONDATION MNH

La Fondation MNH a été lancée en 2019 par la Mutuelle Nationale des Hospitaliers et le Groupe qu'elle a créé. Elle agit autour de la mission Prendre soin de l'humain dans la santé. La Fondation MNH soutient des projets de terrain et de recherche portant sur la médiation en santé et la santé des professionnels de santé. Les bénéficiaires de son action sont à la fois les personnes en situation de vulnérabilité qui sont soignées ou ont besoin de l'être et ceux qui soignent, accompagnent, soulagent. Pour en savoir plus : fondation-mnh.fr

CONTACTS PRESSE

Agence CommStrat - Adeline Truchot - atruchot@commstrat.fr - 06 60 83 01 03

Fondation des Hôpitaux - Marie Echaniz - marie.echaniz@fondationhopitaux.fr - 07 83 64 04 92

Fondation MNH - contact@fondation-mnh.fr

